

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Hodoumont

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Hodoumont*

Nom du jardin	Parc du Château de Hodoumont
Date de création	fin du XVIII ^e siècle; XIX ^e siècle; vers 1930 (parterres de la terrasse sud, transformation du grand plan d'eau)
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Ohey
Coordonnées	Hodoumont ; 5354, Jallet ;
Localisation	Latitude : 50.4414058 Longitude : 5.19642929999977

Historique

Dépendant anciennement de la seigneurie voisine de Goesnes, Hodoumont devient à son tour seigneurie au XIV^e siècle avec Jakemin de Jamotines (première mention en 1343). Ses descendants poursuivent la tradition jusqu'en 1553 où l'on voit apparaître Jehan de Ceels (Celles à partir de 1682). En 1766, Hodoumont échoit par héritage à Charles-Joseph-Victor Dauvin (1756-1837), seigneur de Burdinne et de Hodoumont qui, avec son fils Charles-Alard-Henry (1798-1875), donne au château son aspect actuel. En 1883, la propriété passe dans les mains de leurs cousins allemands Carlowitz qui, dès 1893, se trouvent obligés de vendre. C'est Edmond Ysebrant de Difque, grand oncle des propriétaires actuels qui reprend Hodoumont. Construit au sud du village, l'ensemble autrefois cerné de douves, comprend le corps de logis seigneurial bâti à partir de 1618 et accolé de trois tours d'angle circulaires, le corps de logis de ferme également du début du XVII^e siècle avec tours plus anciennes, et l'imposant donjon carré primitif des années 1300, modifié en partie haute à partir du XVII^e siècle. Les transformations les plus importantes ont lieu au XVIII^e siècle avec le comblement des douves et l'aménagement des terrasses au sud, la construction des remises à voitures encadrant la cour d'honneur au nord, l'aménagement de la rampe d'accès et l'ouverture de plus grandes fenêtres au château. C'est vraisemblablement Ch.-J.-V. Dauvin et son fils qui font aménager le parc paysager à l'extrême fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, transformant notamment un ancien vivier en un grand plan d'eau de forme naturelle formant miroir au château et à ses nouvelles terrasses dont les hauts murs de soutènement servent toujours d'appui à une longue plantation de fruitiers palissés. Le cours de la Flemme et le débit de la Source bleue sont exploités pour la mise en place d'un important réseau hydraulique desservant un bassin régulier dit « réservoir » en amont du grand plan d'eau (au sud-ouest), dont une suite de petites vannes régule les débits. A l'extrémité du « réservoir », l'aménagement pittoresque d'un promontoire rocheux à l'aplomb de la Source bleue contraste avec le caractère formel du bassin. Dans la partie opposée du parc (vers l'est), une belle et haute pyramide de pierre apparaît au coeur d'un sous-bois de hêtre planté vers 1930. La découverte de cette fabrique est d'autant plus surprenante qu'elle est aujourd'hui isolée du parcours de promenade et privée de ses aménagements décoratifs originaux. Ce motif architectural réapparaît dans la partie la plus méridionale du parc que l'on rejoint en parcourant une majestueuse charmille. Au-delà d'un grand étang paysager, apparaît, à l'orée du Bois du Rouchon, une composition singulière constituée de deux bassins reliés par un escalier d'eau dont les extrémités sont ponctuées de pyramidons de pierre. Malgré le développement de la végétation naturelle et les modifications du cadre arboré environnant cet ensemble, on ne peut s'empêcher d'imaginer une signification symbolique associée à cet aménagement excentré de la composition paysagère principale, dont une des clés de lecture se trouve peut-être dans la maxime gravée sur le linteau de la porte d'entrée du château. Il s'agit d'une citation du poète et essayiste anglais

Joseph Addison publiée dans « The Spectator » en 1712, dans lequel l'auteur décrit ses propres principes du jardin idéal : « True happiness is of a retired nature and enemy to pomp and noise ». Cette citation est particulièrement éloquentes lorsqu'on sait qu'Addison fut parmi les premiers hommes de lettres à promouvoir le style paysager en Grande-Bretagne.

Description

Éléments architecturaux : Sur la grande terrasse adossée au mur du logis de la ferme, petite orangerie en moellons à chaînage d'angle en calcaire (XIX^e siècle) percée de cinq baies en plein cintre. Franchissant la Flemme, passerelle de bois à rambarde décorative peinte, effondrée. Dans la partie sud du parc, en limite du Bois du Rouchon, petit édifice en pierre à toiture à deux versants présentant d'étroits pignons; tantôt désignée comme ermitage tantôt comme « maison du loup », son affectation ancienne n'est pas connue.

Éléments mobiliers : Placées à l'entrée des chemins et des prairies aux abords du château, nombreuses barrières de bois à motifs géométriques fixées entre des piliers en calcaire sommés d'amortissements décoratifs en pierre. Accompagnant les différents accès, suite de vases, pots à feu et urnes fixés sur des pilastres isolés ou en couronnement de la grande terrasse sud.

Éléments végétaux : Depuis le nord, longue allée simple de tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et de tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*) descendant au pied du château. En bordure de la route vers Goesnes, allée de tilleul mixte (*Tilia x europaea* et *Tilia cordata*). Au sud du parc, drève de hêtre vert (*Fagus sylvatica*) de 4 X 40 sujets. Encadrant la rampe d'accès à la cour d'honneur du château, deux respectables tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*). A l'extrémité du canal d'eau appelé « réservoir », if (*Taxus baccata*) multicentenaire planté sur la butte dominant le puits aménagé de la « Source bleue ». Sur l'angle opposé, frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'). En bordure du grand étang sud, deux hêtres pleureurs (*Fagus sylvatica* 'Pendula') aux branches noueuses et tortueuses. Aux abords de l'étrange composition comprise en limite du bois du Rouchon, nombreux chênes pédonculés (*Quercus robur*) voisinant avec des plantations d'épicéa (*Picea abies*) âgées de plus de cent vingt ans. Devant la ferme, trois marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*).

Potager : Occupant l'extrémité orientale des terrasses sud, au pied des bâtiments de la ferme, belles planches de culture établies sur deux niveaux, abritées par des murs chauffés par le soleil tous plantés d'arbres fruitiers - principalement poiriers - conduits en espaliers. Légumes, plantes fleuries et arbustes à fruits rouges se répartissent l'entièreté de la surface. Une petite orangerie sépare le potager de la grande terrasse décorative ornée de compartiments de buis. Des fruitiers palissés agrémentent également le haut mur de soutènement de cette terrasse. Un grand potager traditionnel est également maintenu derrière la ferme.

L'eau : Au pied des terrasses sud, grand plan d'eau à parois de béton lissé de forme rectangulaire, aux extrémités arrondies. L'état actuel résulte de transformations successives portant sur ses contours. Figuré sous la forme d'un grand bassin rectangulaire sur la carte de Ferraris (années 1770), il forme un long plan d'eau paysager cent ans plus tard sur la carte topographique militaire au 1/20.000e. Son état actuel résulte d'un dernier remaniement vers 1930. Son alimentation est assurée par un apport de la Flemme et par le trop plein du « réservoir » en amont. Ce bassin rectangulaire dont les berges seules sont maçonnées et couvertes de belles dalles de calcaire présente un rétrécissement à son extrémité ouest où il est alimenté par la Source bleue qui sourd dans un puits naturel accessible par trois marches creusées à même le rocher. Au-delà d'une vanne de trop-plein, l'eau de source est conduite au grand bassin du château par un canal passant sous la route. A l'extrémité sud du parc, grand plan d'eau naturel doté d'un îlot, dont les berges sont confortées par des traverses de bois. Dans le voisinage d'un petit bâtiment en pierre, étonnante composition mettant en valeur deux bassins reliés par un étroit canal d'eau doté de deux courts escaliers respectivement encadrés d'une paire de courtes pyramides de pierre posées sur une base carrée (une seule paire subsiste). Il faut souligner les formes singulières de ces trois éléments qui, lorsqu'ils sont vus d'en haut, semblent figurer des lunettes, un nez et une bouche. Deux courtes pyramides en pierre flanquent l'escalier inférieur. Deux bases de pierre encadrent toujours l'escalier supérieur mais privées de tout amortissement décoratif.

Éléments remarquables : Murs de soutènement de la grande terrasse sud avec sa rampe gazonnée (anciennement escalier de gazon) et son prolongement vers l'est en terrasses potagères. Au nord, rampe d'accès à la cour d'honneur. Suite de pots à feu, urnes et vases en pierre sur piliers à bossages accompagnant les terrasses et ponctuant les entrées de chemins ou de prairies.

A l'est des terrasses, surprenante pyramide en moellons de calcaire dissimulée dans un sous-bois de hêtre. Chaque face de la pyramide est percée en partie basse d'une ouverture en plein cintre soulignée d'un rang de minces pierres posées. Son sommet est constitué de trois niveaux de pierres calcaires ouvragées. Reliant la passerelle enjambant la Flemme à l'étang paysager au sud du parc, large et longue charmille (*Carpinus betulus*) de plus de 400 mètres de long formant une majestueuse allée ombragée sous de hauts branchages et ce malgré l'état sénescence de nombreux charmes plusieurs fois centenaires. En contre-haut de la passerelle, le premier segment de cette charmille formait un coude perpendiculaire au coteau sur laquelle est plantée sa course principale. A cet endroit, de nombreux sujets sont manquants et d'autres forts abîmés ne permettant plus d'apprécier la structure plantée comme partie constitutive de la grande charmille.

État de conservation : Le dispositif hydraulique du parc établi à partir de l'aménagement du cours de la Flemme et l'apport de sources, la remarquable charmille et la permanence de longues allées plantées reliant Hodoumont au village de Filée - figurant déjà clairement sur la carte de Ferraris - constituent les éléments anciens du parc. A l'exception des modifications successives apportées au grand plan d'eau et aux parterres de buis de la grande terrasse dans la seconde moitié du XIX^e siècle puis vers 1930, la majeure partie des aménagements du parc semble pouvoir être datée de la fin du XVIII^e siècle, ou au début du XIX^e siècle, du temps de Ch.-J.-V. Dauvin puis de son fils, qui font réaliser une suite d'embellissements au château et à ses jardins parmi lesquels la construction des terrasses, la plantation de la longue charmille et d'un sous-bois percé en étoile (toujours existant au nord-ouest du château). Quant à la pyramide et à l'étonnante composition intégrant des bassins et des escaliers d'eau au sud du parc, on peut penser qu'ils sont contemporains de ces travaux. Ce curieux dispositif, le plus éloigné du château, est aussi le plus déprécié malgré des interventions ponctuelles à l'étanchéité du bassin supérieur. A l'exception de la passerelle effondrée sur la Flemme, les différents éléments architecturaux et décoratifs - y compris les nombreuses barrières de bois décoratives qui ponctuent les allées plantées et les promenades du parc - sont en excellent état de conservation.

Maintenance : Des travaux d'entretien réguliers et continus permettent de conserver une grande lisibilité du site aux abords du château. Les surfaces gazonnées entourant le grand plan d'eau et les prairies à faucher contiguës reçoivent les soins nécessaires à la bonne perception de la composition paysagère qu'elles annoncent. Les nombreux compartiments de buis disposés de part et d'autre du grand escalier du château requièrent une maintenance attentive pour le fleurissement des annuelles. La longue allée de charme est entièrement dégagée de toute végétation au pied des arbres. La partie la plus excentrée du parc vers le sud, intégrant le grand plan d'eau avec îlot et le singulier aménagement avec bassins et escaliers d'eau, ne reçoit que peu de soins. Les bords des bassins et du canal d'eau sont envahis par les hautes herbes et par les ronces.

Documents iconographiques



*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Hodoumont*

Des barrières de bois fixées à des pilastres de pierre clôturent les prairies et pâtures environnant le château. © N. de Harlez



Le dessin rigoureux des parterres de buis des terrasses contraste avec les frondaisons du parc paysager proche. © N. de Harlez



A l'extrémité sud du parc, à l'orée du Bois du Rouchon, une composition singulière intègre deux pièces d'eau reliées par un étroit canal flanqué de pyramidions. © N. de Harlez

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 154/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 48/6 (Ohey) Impr. coul. 1892

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 48/6

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 48/6/2

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte de Belgique par réduction des plans cadastraux. Commune de Jallet. Province de Namur. Arrondissement de Namur. Canton de Namur (sud). N° 163. Terminée le 27 novembre 1850.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Château d'Hodoumont. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 461.

DE GROOTE Christine, *Le guide des jardins de Belgique*, Bruxelles, éd Racine, 1995, p. 196-197.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 337-338.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument

Éléments classés : pont au sud-ouest, murs des terrasses sud et de la rampe d'honneur, paires de piliers néoclassiques ponctuant les entrées de chemins ou de pâtures - Site : terrains environnants

Arrêté : 1983-03-31

Publié : oui

Mérite le classement pour : la pyramide en pierre dans le parc; la charmille

Superficie : près de 10 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-10-11

Index

Statut : privé

Ouverture : ouvert au public

classement : Monument

Type : À la française